

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, de l'IFAPME
et des Centres de compétences, concernant
L'actualisation de l'Agrikit

Monsieur le Ministre,

Vous le savez, l'Agrikit est un petit guide à l'usage des professionnels de la ferme pour les outiller face aux difficultés des agriculteurs. Il comprend également un recueil de témoignages à destination des agriculteurs.

Suite à un colloque mi-2019 et puisque l'outil se veut évolutif, il a été envisagé de créer de nouvelles fiches juridiques. Un an plus tard, sont-elles désormais réalisées? Le groupe de travail s'est-il déjà réuni cette année et, dans l'affirmative, quels sont les projets, les objectifs à court et moyen terme? Enfin, une attention particulière est-elle portée aux agriculteurs plus âgés et ne disposant pas forcément tous d'Internet? Si oui, quelle est-elle? A défaut, ne faudrait-il pas prendre davantage en compte ce paramètre?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Borsus:

[Novembre 2020]

L'Agrikit, composés de fiches thématiques et de recueil de témoignages, a été créé par les partenaires du groupe de travail composés de l'UNAB (Union nationale des agrobiologistes belges), l'UAW (Union des agricultrices wallonnes), la FWA, la FUGEA, le MIG, Un Pass dans l'Impasse, Emism, Medenam, le Groupe Action Surendettement et l'UPV (Union professionnelle vétérinaire). Ce groupe s'est mis en place suite à l'adoption à l'unanimité de la résolution pour améliorer le soutien social des agriculteurs.

Une fiche introductive supplémentaire à destination des vétérinaires a été créée en version numérique. Celle-ci avait pour objectif d'informer les vétérinaires de l'existence de l'Agrikit et aussi de les sensibiliser tant aux difficultés des agriculteurs qu'à la répercussion de ces difficultés sur leur propre profession. L'ensemble des fiches de l'Agrikit ont été diffusées au sein de la revue "Vétérinaria".

Les fiches juridiques ne sont quant à elles pas encore finalisées. Elles sont élaborées en collaboration avec les orateurs du colloque juridique, à savoir un notaire et un professeur. Elles portent sur les thématiques suivantes: « *les implications du choix du régime matrimonial pour l'agriculteur* » et « *les particularités de la transmission successorale d'une exploitation agricole* ».

À côté de la rédaction des fiches juridiques de l'Agrikit, Agricall va participer à un projet collectif « Au cœur de la médiation de dettes » (ouvrage pour Anthémis, maison d'édition juridique, et colloque), destiné à un public de services de médiation de dettes (CPAS et ASBL), créanciers, huissiers de justice, sociétés de recouvrement, avocats et magistrats.

La participation d'Agricall consistera en l'écriture d'une contribution sur le thème: « *L'exploitant agricole: la médiation de dettes amiable n'est-elle pas la solution?* ». Il s'agira de montrer à quel point la médiation de dettes « originelle » peut offrir des solutions, avec une souplesse que n'offrent pas les procédures judiciaires d'insolvabilité (règlement collectif de dettes; procédure de réorganisation judiciaire, faillite), à l'exploitant agricole qui est surendetté.

Concernant la diffusion de l'Agrikit, celle-ci se fait à la demande via envoi postal, téléchargement sur le site d'Agricall ou distribution lors d'événements. Pour pallier la diminution du nombre d'événements auxquels il est possible actuellement de participer en raison de la Covid, une campagne de promotion via le NET est aussi en préparation pour ce second semestre 2020.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, il n'a pas été possible au premier semestre 2020 de tenir une réunion avec l'ensemble des partenaires du groupe. Agricall me fait savoir qu'une réunion était envisagée avec « Un Pass dans l'Impasse » pour le second semestre.

L'objectif poursuivi par cette réunion est d'outiller les partenaires du groupe de travail en les aidant à acquérir quelques repères utiles quant à la problématique du suicide dans le monde agricole. La fixation de cette rencontre dépendra des mesures de crise à respecter compte tenu de la volonté de l'organiser en présentiel.

La dynamique d'interconnaissance entre les partenaires, impulsée par la résolution, a pu malgré tout se poursuivre au travers de diverses initiatives, notamment des échanges avec l'UPV.

Dans le cadre de la résolution, il était aussi question de mener des actions ciblées à destination des jeunes: le groupe de travail ayant ciblé les jeunes des écoles d'agriculture secondaire ou baccalauréat. En ce début d'année, et juste avant le confinement, Agricall, en collaboration avec la Fugea, a participé à une « tournée scolaire ». Les étudiants des écoles agricoles de La Reid, Ciney et de la Haute École Charlemagne ont été sensibilisés aux difficultés sociales des agriculteurs, avec la projection du film *"Au nom de la terre"* comme support au débat. À cette occasion, de nombreuses questions ont été abordées avec les étudiants: les relations intergénérationnelles, la reprise d'une exploitation, le surendettement, la surcharge de travail, les risques psychosociaux comme l'épuisement professionnel et la dépression. Agricall compte poursuivre ce travail de sensibilisation à destination des jeunes, et notamment, à moyen terme, des jeunes étudiants vétérinaires, ciblés aussi dans la résolution.

Concernant les agriculteurs plus âgés, jusqu'à présent, ce public a été touché via l'information diffusée dans la presse et via le dépôt d'exemplaires de l'Agrikitt au sein de plusieurs services extérieurs du SPW; de plusieurs communes et CPAS; de maisons médicales en zone rurale et via le réseau, notamment bureaux comptables, banques, médecins généralistes, équipes mobiles, etc. Les efforts dans ce sens seront intensifiés.